

Comment communiquer sur les bienfaits du vélo ?

(résultats de la session de brainstorming du séminaire du Géri Vélo du 6 juin 2014)

Comment convaincre les administrations centrales ? (animateur Pierre Toulouse)

Problèmes:

- Il faut tenir compte du fait que dans les administrations centrales les calendriers sont calés sur le temps du politique qui n'est pas le long terme.
- La plupart des décideurs sont non cyclistes ce qui implique qu'ils n'ont pas de « vécu du vélo »
- Crainte de s'engager car « le vélo fait pas sérieux » du coup il y a autocensure
- Les avancées reposent essentiellement sur des questions de personnes actives (parce que croyant au vélo) dans certains ministères
- les thèmes climats et épuisement des ressources ne sont pas très porteurs et restent souvent invoqués sans réelle volonté de mettre en œuvre des solutions jugées « douloureuses »

Solutions:

- jouer sur la concurrence entre pays, car on est en retard sur d'autres pays
- faire inviter ministre ou directeur d'administration centrale sous un prétexte non vélo dans un autre pays cf Ayrault à Copenhague, Juppé à Montréal, Pfinlin aux Pays-Bas
- avoir une politique enveloppante, cerner un directeur d'administration centrale en lui montrant que tous les autres directeurs s'occupent du vélo e.g. éducation nationale
- faire des propositions tous azimuts : vélo à l'école, ateliers de recyclage, indemnité kilométrique
- montrer que le vélo est une réponse au manque de ressources

Cibles : ministère du tourisme (bien impliqué), ministère de l'intérieur, etc.

Alliés :

- le militant (mais ne pas oublier qu'il attend une reconnaissance)
- l'industrie du vélo mais elle est peu organisée, le lobby est faible

Comment convaincre les collectivités locales ? (animatrice Corinne Praznoczy)

Champ : communes et intercommunalités

Il faut un discours global, différent selon la sensibilité de la collectivité au discours vélo.

Quels points d'entrée ? Il faut s'adosser prioritairement aux compétences des collectivités :

aménagement du territoire, qualité de vie urbaine => apaisement des vitesses pour amener la démarche vélo.

- pollution atmosphérique, le vélo ne résout pas le problème
- santé, il n'y a pas de compétence des collectivités locales mais les administrés sont sensibles
- emploi et emploi des jeunes : le vélo est une réponse (inégalités sociales de mobilité)
- évaluation économique : montrer que les temps de trajets sont concurrentiels, la fiabilité du vélo et le coût, c'est un discours pour les administrés
- tourisme à vélo.

Les modes de communication les plus pertinents sont le partage d'expérience entre collectivités territoriales, en incitant les élus à aller voir ce qui se fait ailleurs.

La formation des élus sur vélo est nécessaire, par l'intermédiaire des techniciens des collectivités locales ou des organismes de formation d'élus, mais se pose aussi la question de la formation des techniciens (CNFPT ?).

De même les associations peuvent être impliquées, mais il faut les former aux différents argumentaires et à la communication.

Ce ne sont pas forcément les scientifiques qui peuvent intervenir directement : une étape de vulgarisation est nécessaire et essentielle.

Comment convaincre le grand public ? (animateur David Sayagh)

Communiquer sur les bienfaits ne suffit pas, il faut forcer la remise en question des habitudes individuelles, forcer l'ancrage des habitudes ; pour cela, il faut convaincre et contraindre.

Convaincre : utiliser les médias, communiquer sur les temps de parcours, faire des cartes de temps, communiquer sur les coûts, faire pratiquer par le biais d'événementiel, avec les associations, les vélo écoles, les vélobus, en famille, éduquer enfants et parents.

Contraindre: délivrer un permis pour tous (cf Pays-Bas), jours de grève, journée sans voiture, journée sans TC, prescription médicale du vélo, convaincre les médecins.

Convaincre d'abord les élites, les autres suivent.